

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Théophile Czarnowski.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition à la Chambre des Représentants, déposée le 26 décembre 1838, le sieur Théophile Czarnowski, lieutenant d'artillerie, adjoint à la direction de la fonderie des canons à Liège, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Zagosciniéc, en Pologne, le 23 novembre 1809 ; il a servi dans l'arme de l'artillerie depuis 1824 jusqu'en 1831, époque à laquelle les événements politiques l'ont forcé de quitter sa patrie. Réfugié en Belgique, il y a été admis dans les rangs de l'armée le 30 août 1832, comme sous-lieutenant d'artillerie et promu le 6 décembre 1836 au grade de lieutenant attaché à la fonderie des canons.

L'autorité militaire le signale comme un officier très capable dans son arme, et qui, par son zèle, son exactitude à remplir ses devoirs et sa bonne conduite s'est concilié l'estime et la considération de ses chefs.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.